



Possibilité d' appel sur le fond apres premier jugement en appel

Par **lesgourgues**, le **12/06/2008** à **09:22**

est il possible ,et , dans l' affirmative ,dans quels pays européens , de faire appel sur le fond apres un jugement d' appel ?

Par **Jurigaby**, le **12/06/2008** à **13:38**

Bonjour.rnrnA priori non, en tout cas pas à ma connaissance dans la plupart des pays d'europe.. Vous pouvez toutefois toujours tenter un pourvoi en casation sur le fondement de la mauvaise interprétation de la loi..